

Mémo sur le respect des exigences de sécurité incendie pour les résidents du dortoir du MSUT "STANKIN"

Les résidents des dortoirs doivent:

- se conformer aux exigences de sécurité incendie;
- connaître l'emplacement de stockage et pouvoir utiliser des moyens d'extinction d'incendie, des équipements d'incendie et des équipements automatiques d'alarme incendie;
- se familiariser avec le plan d'évacuation (schéma) en cas d'incendie situé dans les locaux du dortoir, connaître l'emplacement des sorties de secours et des issues de secours.

Afin d'éviter les incendies dans l'auberge, il est interdit:

- fumer dans les dortoirs, sur les balcons, ainsi que sur le territoire adjacent au dortoir (à moins de 15 mètres);
- apporter, entreposer et utiliser des narguilés, des bougies, des produits pyrotechniques, des explosifs, des liquides inflammables et combustibles, des substances et des matériaux combustibles, tout autre objet, appareil et appareil qui utilise une flamme nue ou de la fumée lors de son utilisation;
- encombrer les couloirs, les escaliers, les passerelles pour s'échapper et les endroits pour éteindre le matériel d'extinction d'incendie avec des meubles et des effets personnels;
- utilisation abusive et endommagement des échelles de secours, des extincteurs, des avertisseurs d'incendie, du matériel d'incendie;
- utiliser tout équipement à gaz.

Lors de l'exploitation de réseaux électriques et d'appareils électriques, il est interdit:

- utiliser des rallonges sans mise à la terre et non équipées d'un bouton d'arrêt de protection, des appareils et équipements électriques défectueux et improvisés;
- utiliser des radiateurs, fers, bouilloires, etc., non équipés d'une touche / fonction d'arrêt automatique;
- connecter à la même prise en même temps plus de deux puissants consommateurs d'électricité;
- installer indépendamment (sans accord avec l'administration de l'auberge) des prises, interrupteurs, tout équipement électrique, monter le câblage;
- laisser les appareils et équipements électriques sans surveillance inclus dans le réseau;
- Placer sur des appareils électriques, des lampes, etc. objets étrangers, modifier ou perturber la conception des appareils électriques.

Dans les locaux destinés à la cuisine:

- prendre soin de l'équipement, ne pas permettre la contamination des cuisinières lors de la cuisson, respecter la propreté et l'ordre de la pièce;
- ne laissez pas les cuisinières allumés sans surveillance; après la cuisson, assurez-vous que l'équipement que vous avez utilisé est éteint;
- n'utilisez pas les cuisinières pour sécher les vêtements et chauffer la pièce.

Rappelle toi!

Le strict respect des règles de sécurité incendie vous permettra de prévenir la survenance d'un incendie et de protéger votre vie et votre santé!